

## Bulletin d'information pour Bellival et Gilocourt



© LUDO N&VIE

### Sommaire

Conseil Municipal du 22 février

et du 9 mars

EPSOVAL

Commémoration du 8 mai 1945

Nouvelle collecte des déchets

Enquête INSEE

Prévention des incendies

Auto-école domiciliée à  
Gilocourt

Comité des fêtes Gilocourt

Bellival

Brocante et Vélos fleuris

Cinéma Rural

Autonne Villages 2018

Infos diverses

### Editorial

Un éditorial pour les amoureux de la nature et des grands animaux de nos forêts avec la superbe photo d'une harde comprenant deux cerfs, cinq daguets et quatorze biches. Photo prise à Gilocourt au lieu dit Le Noyer St Martin par le photographe Ludo Nature & Vie suite à une belle rencontre avec un Gilocourtois également passionné par la nature environnante.

Les frimas de l'hiver s'éloignent, la nature redémarre et vous pouvez au détour d'une ballade faire de jolies rencontres comme celle-ci, prenez vos appareils photos et partagez avec nous vos plus beaux clichés de notre village pour illustrer les prochains Gilocourtois.

L'Équipe Municipale



© LUDO N&VIE

## Conseil Municipal du 22 février 2018

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

- L'octroi de subventions suivantes :

COMITE DES FETES DE GILOCOURT	: 600,00 €
EPSOVAL (Epicerie sociale)	: 660, 00 €
AUTONNE-VILLAGE	: 450,00 €
ASCVA	: 300,00 €
CLUB CYCLISTE	: 300,00 €
CLUB DES TOUJOURS JEUNES	: 250,00 €
VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES	: 100,00 €
l'association DES SECRETAIRES DE MAIRIE	: 100,00 €
Délégation Départementale de l'Éducation Nationale	: 50,00 €

- Le devis estimatif proposé par l'entreprise Electricité de l'Automne d'un montant de 3 582, 00 TTC pour la remise aux normes de l'installation électrique dans la salle du comité des fêtes.

- L'autorisation à Monsieur le Maire à demander la subvention DETR (Dotation des Équipements des Territoires Ruraux) pour des travaux d'aménagement de voiries et trottoirs rue de l'Eglise

Par ailleurs, Monsieur Thierry Delacourt se propose pour refaire le site internet de Gilocourt.

## EPSOVAL

En septembre 2017, l'Epicerie Solidaire de la Vallée de l'Automne (EPSOVAL) a ouvert ses portes aux personnes en difficulté.

Le local, situé à Béthisy St Pierre, est ouvert un jeudi sur deux. Toutefois, si vous ne pouvez vous déplacer, des distributions peuvent être proposées dans un local plus proche de votre domicile.

Une vingtaine de bénévoles se tient à votre disposition.

L'ouverture des droits d'accès à cette épicerie est calculée par les assistances sociales et les CCAS des mairies adhérentes.

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie qui vous mettra en relation avec une assistance sociale et vous orientera vers l'épicerie après examen de votre situation.

Pour 2018, différents ateliers ouverts aux bénéficiaires, seront mis en place (cuisine, informatique, relaxation).

**Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter votre mairie au 03 44 88 60 04 ou la Maison de la Solidarité de Crépy en Valois au 03 44 10 44 30**



## Conseil Municipal du 9 mars 2018

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

- L'attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme de Crépy-en-Valois, d'un montant de 0,25 cts € par habitant, soit un montant de 165 € (Mme Valérie Sinople Duroyaume vote contre)
- La mise en place du Régime Indemnitare des Fonctionnaires de l'État (RIFSEEP) pour les agents de catégorie C suite à l'avis favorable rendu à l'unanimité par le Comité Technique paritaire lors de sa séance du 27 mars 2018 et après que Monsieur le Maire ait expliqué aux membres du Conseil municipal les conditions d'attribution du RIFSEEP.
- Le compte de Gestion et le Compte Administratif 2017 établis par le trésorier et le compte Administratif 2017 établi par la commune qui font apparaître un résultat en investissement de - 123 443,15 € et de 249 127,09 € en fonctionnement.

Le Conseil municipal est d'accord pour affecter le résultat de la façon suivante :

- Affectation en réserve au R1068 : 139 579,36 €
- Report en fonctionnement au R 002 : 109 547,73 €
- Le budget 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :
  - section de fonctionnement : 529 987,73 €
  - section d'investissement : 1 012 223,99 €
- La décision d'augmenter de 1% le taux des taxes :
  - Taxe d'habitation : 16,98 %
  - Taxe foncière (bâti) : 29,75 %
  - Taxe foncière (non bâti) : 21,93 %

Madame Valérie Sinople Duroyaume fait un point sur l'avancée du projet concernant le Regroupement Pédagogique Concentré (RPC).

Monsieur le Maire explique à l'assemblée les risques de voir augmenter le nombre de camions traversant Gilocourt .

Monsieur Cyril Huylebroeck parle des nuisances qu'occasionnent les chats errants et notamment les femelles qui se reproduisent régulièrement.

## Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, aura lieu à **Béthancourt en Valois**, à la Mairie à 10h30, puis à **Gilocourt**, place du Château à 11h00.

A l'issue de ces manifestations, un apéritif sera servi en la salle du conseil de la Mairie de Gilocourt.

## Nouvelle collecte des déchets

Comme annoncé dans les derniers Gilocourtois, la collecte des déchets nouvelle formule est actuellement en préparation et prendra effet, comme prévu début Juin prochain.

Certains habitants ont déjà été pourvus des nouveaux conteneurs de collecte, indispensables pour cette nouvelle prestation qui exclura tout déchet hors des bacs (les sacs jaunes ne seront donc plus ramassés, et plus distribués par conséquent).

A noter également que ce nouveau type de ramassage nécessitera, dans certaines rues en sens unique, un stationnement unilatéral sur la droite, afin de faciliter la préhension des conteneurs qui s'effectuera également à droite.

Les rues impactées par ces interdictions de stationner à gauche sont notamment, la Rue du Séquoïa, la Rue des Compagnons, et la Rue Sallez. Ces nouvelles dispositions seront annoncées par avis distribués aux habitants et des nouveaux panneaux « stationnement interdit » seront mis en place avant la 1er Juin, pour prise d'effet à cette date. Ces nouvelles dispositions devront impérativement être respectées, faute de quoi les conteneurs ne seront pas ramassés.

Un nouveau calendrier de ramassage sera distribué dans les boîtes à lettres en Mai prochain.

**IMPORTANT !!** : ne laissez pas vos conteneurs sur le trottoir après leur ramassage, il en va de votre sécurité. En effet le bac vide sur le trottoir indique souvent que le riverain est absent et donc cambriolable.

De plus, au plan esthétique, ce n'est pas du meilleur effet.

Nous comptons sur votre civisme que cette pratique soit réduite au minimum.



## INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité

L'INSEE, en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), réalise du 1<sup>er</sup> Février au 30 Avril 2018, une importante enquête sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine.

Cette enquête, obligatoire, sera réalisée sur 22 800 logements, dont certains sur la commune de Gilocourt.

**Madame GONNET Sylvie, enquêtrice de l'INSEE**, est chargée de cette mission pour interroger les ménages concernés, qui seront informés individuellement par courrier. Les réponses fournies lors de cet entretien demeureront, bien évidemment, comme l'exige la loi, confidentielles.



Tous les renseignements utiles concernant cette enquête et son calendrier sont disponibles sur [www.inssee.fr](http://www.inssee.fr)

Nous comptons sur votre civisme pour que cette enquêtrice puisse recevoir le meilleur accueil.



La MEDIATHEQUE communale de GILOCOURT vous invite à participer à ses animations, régulières et ponctuelles, **entièrement gratuites**.

**En avril** : « Prix du jeune Lecteur », élection du livre et de l'auteur ayant obtenu le plus de suffrages, avec la participation des élèves de CM1/CM2, en partenariat avec la MDO - Pour les enfants de 9 à 11 ans

**En mai** : - Séance « BB lecteurs », le jeudi 24/05

**En juin** : - Participation à la brocante organisée par le Comité des Fêtes, le dimanche 3 juin, devant la médiathèque (livres, revues, CD, DVD, ...)

- Séance « BB lecteurs », le jeudi 14/06

Et bientôt, un « Atelier JEUX » pour petits et grands, à la salle communale, animé par Catherine (date de démarrage à définir) et un « Atelier numérique » à la médiathèque, un samedi a-midi, pour vous expliquer les avantages d'être inscrit à la bibliothèque numérique de la MDO, avec Michèle.

La médiathèque est informatisée et souhaiterait que ses adhérents ou nouveaux habitants se manifestent pour enregistrer leurs coordonnées dans son fichier informatique. Des données confidentielles seront demandées telles que : date de naissance, adresse mail, situation professionnelle .... MERCI !

Alors venez nous voir ou contactez-nous par mail : [bibgiloc@orange.fr](mailto:bibgiloc@orange.fr)

L'équipe de la Médiathèque

## AUTO ECOLE domiciliée à Gilocourt

**CREPY PERMIS et ALEX CONDUITE** ont désormais installé leur siège social à Gilocourt au 166 Rue de l'Automne.

**Alexandra et son équipe** vous accompagnent pour la formation des permis :

- ✓ B traditionnel, supervisé et accompagné
- ✓ Permis boîte automatique
- ✓ Formation B96 et permis B (E)
- ✓ Permis AM (Scooter) - sur piste privée
- ✓ Permis 125 cm<sup>3</sup> et formation A1 - sur piste privée
- ✓ Permis A2 et A



71 Rue Nationale  
60800 CREPY en VALOIS  
☎ 03 44 59 22 62



36 Avenue du Président Kennedy  
60800 CREPY en VALOIS  
☎ 03 44 87 17 93

## Prévention des incendies

L'incendie d'habitat constitue un risque majeur et un phénomène récurrent dans notre département. Il convient donc de rappeler quelques règles et les bons comportements afin de prévenir ce risque.

### Quelques règles de base :



Tous les appareils électriques sont potentiellement dangereux. Ils sont responsables d'un incendie sur quatre. Une multiprise utilisée en excès surchauffe et altère l'installation (fonte des gaines), et peut provoquer un court-circuit fatal.



**L'halogène** : éloigner le projecteur des rideaux et tissus. Une lampe de 500 w dégage une température de 200 à 580°. A titre d'exemple, une casserole d'eau bouillante est à 100°. S'assurer qu'un écran protecteur protège bien l'ampoule.

Soyez vigilants au niveau de votre installation électrique. Faites en vérifier la conformité et l'adéquation avec vos appareils par un professionnel.

Faites vérifier annuellement vos appareils de chauffage par un professionnel. Les conduits doivent être ramonés une fois par an. (obligation pour les assurances habitation surtout pour un chauffage au bois ou au fioul)



Ne stockez pas inutilement des combustibles (carton, bois, alcool, essence...) à proximité des sources de chaleur.

Pour les fumeurs, ne laissez pas une cigarette allumée sans surveillance et éteignez complètement celle-ci après usage.



Evitez de fumer au lit. Ne jamais vider un cendrier dont les cendres sont encore chaudes dans une poubelle.

Ne jamais utiliser d'alcool ou d'essence pour allumer le barbecue ou la cheminée. Protéger les foyers ouverts par une grille pare feu.



Evitez de laisser des matières combustibles près d'une bougie allumée.

### Principales causes d'incendie :

Les défauts d'installation électrique génèrent 25 % des incendies.

Les feux en cuisine représentent environ 20% des causes d'incendie.

Les cheminées non ramonées représentent environ 10 % des incendies.



### **Les bons réflexes avec les enfants :**

Ne jamais laisser un jeune enfant seul dans un appartement ou une maison.

Ne jamais laisser un enfant jouer avec une flamme nue (allumette, briquet, bougie)

Ne jamais laisser de casseroles, poêles, ou plat sur le feu sans surveillance.

Apprendre aux enfants que le feu est dangereux.

Leur apprendre, dès que possible, à se servir du téléphone et composer le 18.

Leur apprendre les bons comportements face au feu, comment ramper au sol si la fumée envahit la pièce et comment se manifester à la fenêtre.

Eviter les chauffages d'appoint dans les chambres.

### **Mieux prévenir les incendies domestiques :**

Les incendies domestiques ont souvent des conséquences dramatiques. La propagation des fumées précède souvent celle des flammes. Leur toxicité les rend responsable de 80% des décès.

Depuis Mars 2015, les détecteurs de fumée sont obligatoires dans toutes les habitations. Ils permettent une alerte rapide et efficace des débuts d'incendie.

Les extincteurs, certes non obligatoires, permettent de maîtriser un nombre important de débuts d'incendie. Plus ils sont accessibles, plus leur emploi rapide sera facilité.

### **Que faire si un incendie se déclare :**

Connaitre le numéro d'appel d'urgence (**18 : sapeurs-pompiers - 112 : appel d'urgence européen**). Il ne faut pas perdre une minute pour appeler les pompiers, ce sont les premières minutes qui sont décisives.

Ne jamais lutter seul contre le feu sans avoir appelé les secours.

Ne pas braver la fumée, (par exemple dans une cage d'escalier).

Ne jamais prendre l'ascenseur.

Ne pas se jeter par la fenêtre.

Faire sortir tout le monde et évacuer les lieux pour éviter tout risque d'intoxication.

Fermer la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et ne rien emporter.

Si l'incendie est au-dessous ou sur le même palier : Colmater les bas de portes avec du linge mouillé, rester sur place et manifester votre présence aux fenêtres pour être vu des secours.

En cas de fumée dans la pièce : se baisser vers le sol et se couvrir le nez et la bouche d'un linge humide pour mieux respirer.

**En France, il y a 250 000 incendies chez des particuliers chaque année. Deux personnes meurent tous les jours en raison d'un incendie. Toutes les deux minutes, un feu démarre, le plus souvent la nuit.**

# Brocante et concours de vélos fleuris

## GILOCOURT - Dimanche 3 juin

le comité des fêtes organise le dimanche 3 juin sa brocante.

Les détails seront distribués dans vos boîtes à lettre.

A cette occasion, **UN CONCOURS DE VELOS FLEURIS** est organisé (voir règlement du concours ci-dessous)

Pour le thème, une seule consigne : faire preuve d'originalité !

Les 3 plus belles créations seront récompensées par des places pour les parcs EURODISNEY, ASTERIX et des places de cinéma.

**AUCUNE INSCRIPTION - venez le 3 juin avec votre vélo**



### REGLEMENT DU CONCOURS :

- Port du casque OBLIGATOIRE
- Réservé aux enfants de Gilocourt et Bellival ainsi qu'aux enfants scolarisés dans le RPI quelsoit leur village d'origine
- Le vélo doit être en état de rouler en sécurité et sans risque pour le cycliste et les personnes à proximité.
- Seuls les vélos décorés seront pris en considération.
- Critère de sélection et notation :
- Aspect général, recherche, créativité et originalité des réalisations
- Les candidats acceptent sans réserve le règlement du concours ainsi que les décisions prises par le jury.
- Sur place à l'inscription, nous ferons remplir une demande d'autorisation aux parents pour prendre les enfants en photo,
- Un article de presse sera publié dans le Gilocourtois et sur le site du Comité des Fêtes,

**Dépôt des vélos au niveau de la buvette de la brocante à 14h30. Défilé à 16h00.**

Délibération du jury et remise de récompense à la fin du défilé.



**GILOCOURT**  
**VENDREDI 11 MAI - 20h00**



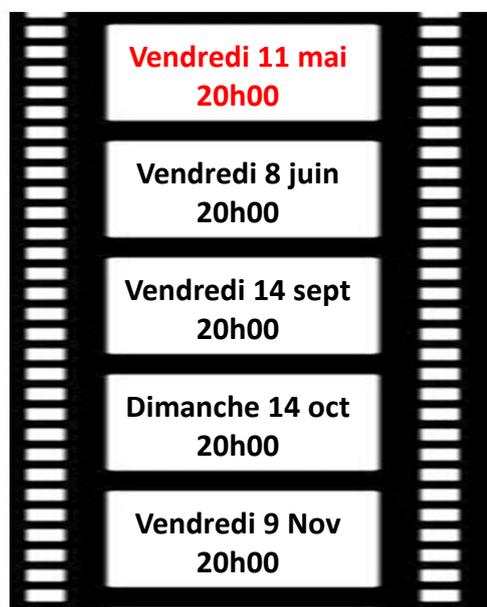
1h23 Drame de Jean Becker, avec François Cluzet, Nicolas Duvauchelle...

Dans une petite ville, écrasée par la chaleur de l'été, en 1919, un héros de la guerre est retenu prisonnier au fond d'une caserne déserte. Devant la porte, son chien tout caressé aboie jour et nuit. Non loin de là, dans la campagne, une jeune femme usée par le travail de la terre, trop instruite cependant pour être une simple paysanne, attend et espère. Le juge qui arrive pour démêler cette affaire est un aristocrate dont la guerre a fait vaciller les principes. Trois personnages et, au milieu d'eux, un chien, qui détient la clef du drame...

**SALLE DU CONSEIL**

CINE RURAL 60 - 03 44 48 37 30  
contact@cinerural60.com  
www.cinerural60.com

TARIFS :  
Adultes 4 € - Enfants 3 €



Vendredi 11 mai  
20h00

Vendredi 8 juin  
20h00

Vendredi 14 sept  
20h00

Dimanche 14 oct  
20h00

Vendredi 9 Nov  
20h00

**Pâques 2018 et sa chasse aux œufs** pour les petits Gilocourtois, heureux de partager leur butin !!



[cfgilocourt@cegetel.net](mailto:cfgilocourt@cegetel.net)



<http://cfgilocourt.e-monsite.com/>



<http://www.facebook.com/cf2gilocourt>

Le 17 mars dernier notre association de jumelage a tenu son assemblée générale à Glaignes.

Voici le programme des activités à venir.

## EN France

Accueil de nos amis irlandais, sur les dates et les événements suivants:

- \* Du 13 au 15 juillet : Bastille Day
- \* Week-end du 21 et 23 septembre : Bier day et Jours de fête à Feigneux.
- Week-end du 09 et 21 novembre : 100 ième anniversaire de l'armistice 14-18

## EN IRLANDE

Départ pour nos adhérents

\* Du 1 au 4 juin : *Blue Jean Queen Festival 2018 C'est Annelise Rayssier de Glaignes qui cette année représentera Autonne-Villages.*

Site internet : [www.bluejeanfest.com/](http://www.bluejeanfest.com/)

• Du 17 au 19 août : *Fleadh Cheoil na héireann.* ( festival de musique irlandaise)

## ÉCHANGE

Échange Halloween du 26 octobre au 3 novembre, pour les jeunes 13-17 ans.

**en Irlande:** du 26 au 30 octobre / **en France :** du 31 octobre au 3 novembre

## Saint Patrick 17 mars à Glaignes

Une centaine d'adhérents ont célébré la Saint Patrick, fameuse fête Irlandaise, autour d'un repas convivial cuisiné par les membres de l'association avec musiques, danses et bière comme il est coutume de le faire en Irlande.

Nous remercions vivement la municipalité de **Glaignes** pour le prêt de la salle, le groupe de danse la **Vire Volte** qui a animé avec succès cette soirée, **Doudou et Daniel** pour la Musique et enfin tous les adhérents qui ont joué le jeu !!



## Mariage



Le 23 Janvier 2018,  
Tatiana PRIVALIKHINA et Roger VOINSON

se sont dit « oui ».

Nous leur renouvelons ici, tous nos vœux de bonheur !



## Naissance



Bienvenue à Faustine MILLET

Né le 11 janvier 2018

## MÉDIATHÈQUE de Gilocourt, 371 rue de l'église

Mercredi 14h30 à 16h30

Samedi 10h00 à 12h00



[bibgiloc@orange.fr](mailto:bibgiloc@orange.fr)

Agence Postale d'ORROUY, 83 rue Montlaville 60129 ORROUY

☎ 03 44 88 60 44

## Nouveaux horaires à compter du 1<sup>er</sup> février 2018

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

8h30 à 11h30

Samedi

9h00 à 12h00



## Site internet

[www.gilocourt.com](http://www.gilocourt.com)

La page Gilocourt Live est faite pour vous...n'hésitez pas à faire vivre le site, pour le bonheur de tous.

MAIRIE, 84 rue Sallez 60129 GILOCOURT

☎ 03 44 88 60 04

✉ [mairie.gilocourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.gilocourt@wanadoo.fr)

Nouveaux horaires à compter du 2 janvier 2018

Lundi 16h00 - 18h30

Mercredi 10h00 - 12h00

Vendredi 16h00 - 18h00

Permanences Maire et Adjoints Sur rendez-vous

Les permanences sont réservées pour les entretiens particuliers ou demandes de renseignements avec le Maire ou les adjoints.

La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouverture du secrétariat.

Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contacter nous : Jacques Buridant, Michel Cassa,

Jacqueline Coquelle, Thierry Delacourt, Nathalie Herbet, Séverine Perna, Jean Perdrieau, Yveline Repetti, Valérie Sinople